

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours externe d'ANIMATEUR·RICE TERRITORIAL·E

Session 2021

ÉPREUVE DE QUESTIONS À PARTIR DES ÉLÉMENTS D'UN DOSSIER

Question 1. Quels sont les dispositifs nécessaires à la vigilance attentat dans un Accueil Collectif de Mineurs et comment prendre en compte l'enfant et les parents dans leur mise en œuvre ?

De nombreux faits illustrent la menace attentat, entre autres les attaques éparses de novembre 2015 dont le jugement des faits a lieu actuellement. Depuis ces actes intentionnels dont le but est de donner la mort, il est indispensable de mettre en œuvre un ensemble de dispositifs visant la protection des mineurs en accueil collectif.

L'animateur dont la fonction première depuis juillet 2015 est de veiller à la protection et à la mise en sécurité des mineurs dont il a la charge se doit de mener un ensemble d'actions allant en ce sens.

L'animateur œuvre au sein d'une équipe menée par une direction. Tous vont se référer pour organiser leurs actions au projet pédagogique de leur structure. L'action vigilance attentat est un point de ce document et peut s'organiser de la façon suivante.

Dans un premier temps, il est indispensable de connaître les locaux dans lesquels vont avoir lieu les temps d'accueil des mineurs. Ainsi les animateurs pourront repérer en amont les cachettes les plus à même d'accueillir le public et le mettre en sécurité.

Ensuite cette visite des lieux est indispensable à mener avec les enfants. Ce sera l'occasion pour les enfants de jouer et de découvrir la structure.

Puis le moment viendra d'organiser l'action vigilance attentat en prévenant au préalable les parents.

Les animateurs formés et informés au préalable du déroulé de l'action auront pour mission de rassurer les enfants. Une posture de mise en confiance sera nécessaire, l'animateur devra être sûr de lui et serein. Dans l'application des consignes données aux enfants, il devra être vigilant aux mots utilisés et la part de non-verbal laissée au corps et aux expressions du visage. Les outils dont l'animateur dispose au cours de cette action menace attentats sont nombreux. Suivant l'âge des enfants, il peut recourir aux jeux et pour les plus de 6 ans notamment le débat argumenté qui permet l'échange autour de thèmes comme la violence et la méchanceté.

Au cours de ces exercices le principal but est de se mettre en sécurité, en se cachant et en restant silencieux. Tel sera le message indispensable à faire passer auprès des mineurs accueillis.

À l'issue de ce temps d'animation une évaluation est à faire avec les retours de chacun des membres de l'équipe. Ce document rédigé par le directeur est à remettre aux parents. Pour que les parents puissent être confiants en l'équipe, rassurés et satisfaits de l'accueil réservé à leur enfant, il faut les impliquer et les tenir informés des différentes démarches.

Autant les enfants n'ont pas besoin, les plus jeunes, d'entendre le terme « Exercice intrusion / attentats », les parents doivent savoir que ces exercices existent, ceci dès l'inscription de l'enfant aux Accueils Collectifs de Mineurs. Pour les plus jeunes apprendre à se cacher est un point primordial pour s'épanouir dans un cadre sécurisant et protecteur.

Question 4. Prévention dans l'usage d'internet et des réseaux sociaux : quels sont les outils mobilisables à destination des jeunes ?

La prévention est un dispositif qui vise à éviter un comportement qui peut nuire au bien-être d'un individu.

L'usage d'internet et des réseaux sociaux est une thématique de prévention qui interpelle nombre de parents et d'animateur. Les jeunes de 12 à 17 ans en France sont 86 % à posséder un smartphone qui leur offre un accès aisément à internet. Leur préférence en matière de réseaux sociaux sont YouTube, Instagram et Snapchat.

Ce prolongement technologique, d'eux même peut être une contrainte ou un atout au sein d'un accueil. Il peut être un élément néfaste aux groupes de jeunes comme il peut être fédérateur.

Des outils à destination des juniors peuvent permettre d'en faire un usage menant au bien-être.

Pour cela il s'agit de voir avec les jeunes les règles en accueil à apporter à l'usage.

Soit une règle qui vise à timer la quantité d'écran ou celle qui vise à cadrer la qualité de cette consommation. Dans cette seconde option le jeune est invité à réfléchir aux enjeux de l'utilisation de cette interface avec le monde.

À ce niveau, la confiance que l'on accorde au jeune est importante. Juste il a entendu que sa consommation ne doit pas nuire à sa vie en société.

Le partenariat vise à ce que les deux parties puissent vivre une relation gagnant-gagnant. Au sein de laquelle chacun viendra s'enrichir d'expériences nouvelles, de modes d'actions nouveaux jamais vécus jusque là.

Le partenariat enrichi une démarche, les deux protagonistes deviennent complémentaires tant au niveau financier, au niveau humain qu'au niveau moyen matériel.

Le partage de connaissances des publics est un réel atout dans une démarche partenariale. Le partenariat est à vivre comme un enrichissement mutuel au profit des habitants d'un territoire notamment dans l'éducation des enfants et des jeunes.

Question 3 Quel est l'intérêt éducatif de la sécurisation affective chez l'enfant

L'intérêt éducatif est le sens que l'équipe d'animation donne à son action. Une action sans objectif risque de ne pas rencontrer un vif succès auprès des publics.

Dans l'écriture de son projet pédagogique une équipe se base sur la sécurité, la protection et l'épanouissement des mineurs dont elle a la charge. Ce projet s'articule autour d'objectifs qui vise à répondre aux besoins fondamentaux de l'individu.

En matière d'accueil de l'enfant voire du jeune enfant ces besoins sont la protection, l'affection, les soins et l'hygiène, un rythme de sommeil respecté et une alimentation équilibrée de qualité, adaptée du point de vue de la quantité.

L'usage du portable peut être un atout pour créer des groupes à l'issu de séjours. Les liens créés au cours de l'accueil se prolongent et peuvent s'intensifier. Ce sera l'occasion de développer des compétences en créant des clips, vidéos, reportages photos à partager.

Pour éviter le pire, des sensibilisations doivent être menées auprès des différentes tranches d'âge. Il s'agit là d'armer les jeunes dans leur pratique. Entre autre ils peuvent s'initier auprès de groupes de sensibilisation pour repérer le vrai, du faux, organiser des débats mouvants à partir d'idées reçues sur leurs pratiques. Ces actions peuvent être menées en centre social au sein du secteur jeune, avec ou sans les parents.

En priorité, il est indispensable de rendre les jeunes acteurs des démarches, de les inviter à réfléchir à leurs pratiques et le bien qu'elles leur procurent.

Question 2. Quel est l'intérêt des partenariats dans la politique éducation, enfance et jeunesse d'une commune ?

Le partenariat est une invitation faite à un organisme, une association, une entreprise de collaborer ensemble et mener un objectif en commun.

Dans cette notion de partage, il est impératif de définir les objectifs à atteindre ensemble et les bénéfices que l'autre protagoniste aura à en tirer. La démarche de partenariat doit avoir une fin.

Pour un enfant être en sécurité affective lui permettra d'oser.

En effet lorsque l'enfant a confiance il est en capacité d'aller vers l'autre, vers de nouveaux horizons, de découvrir de nouveaux espaces. Il a compris qu'à tout moment un adulte référent, son parent ou un animateur, sera là pour lui.

Tel un regard jeté dans le rétroviseur, l'enfant sait qu'il peut s'aventurer car un adulte sera présent auprès de lui pour échanger, rassurer, discuter, panser les plaies d'éventuels déboires physiques ou morales.

À l'instar des terrains d'aventure nés au Danemark en 1943. Ces lieux de vie offert aux enfants pour mettre en œuvre toutes leurs envies de construction, de déconstructions et autres investigations. Dans cette expérience de vie offerte aux enfants, la place de l'adulte est souhaitée « discrète » pour éviter toute intervention qui pourrait être néfaste aux apprentissages des enfants. Ces interventions peuvent aussi fragiliser la vie du groupe.

Les enfants dans leur construction doivent passer par une prise de risque, ils doivent avoir peur et aussi réussir pour connaître la joie incommensurable de maîtriser un geste, une technique nouvelle.

L'adulte peut avoir peur, s'est indéniable. Par sa présence, être là sans être là, permet à l'enfant de vivre ses propres expériences. L'enfant sait qu'il pourra compter sur l'adulte car son réservoir de sécurité affective a été nourri et entretenu depuis ses premières expériences en collectivité ou au sein de son foyer de vie.